

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS

PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ENTRE LOIRE ET RHONE - COPLER

2024-DP-054

OBJET : Choix des entreprises pour les lots 1 et 2 du marché de travaux pour l'aménagement des abords du Château de la Roche

Le Président de la CoPLER

Vu la délibération n° 2021-061-CC portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Vu la délibération n° 2024-029-CC portant sur le vote du budget principal où est inscrit la dépense pour les travaux d'aménagement des abords du château de la Roche,

Vu la délibération n°2024-076BIS-CC approuvant une décision modification budgétaire pour les travaux d'aménagement des abords du château de la Roche,

Vu la consultation en procédure MAPA effectuée le 25 octobre 2024 enregistrée sous le n° 24AT-0059-G sur la plateforme marchés publics Loire,

Vu la réception des 4 plis en date du 25 novembre 2024 et son analyse,

Vu la réunion de la commission MAPA en date du 2 décembre 2024,

Vu la phase de négociation écrite du 5 au 12 décembre 2024,

Vu la réunion de la commission MAPA en date du 16 décembre 2024,

Vu les rapports d'analyses des offres,

DECIDE

Le marché de travaux est subdivisé en 2 lots, qui ont tous deux fait l'objet d'une négociation.

Les critères de sélection ont été définis comme suit : 40 % pour le prix et 60 % pour la valeur technique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200630-20241217-2024-dp-054-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024

Publication : 18/12/2024

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63

Après présentation de l'analyse des offres et avis de la commission MAPA, le Président décide de retenir les offres suivantes :

- Lot 1 Terrassement / VRD / enrobé / béton : **CHAVANY TRAVAUX PUBLICS** pour un montant total de **768 332,81 € HT** répartis comme suit :
 - Tranche ferme : 336 048,44 € HT de base, 32 208,80 € de PSE et 44 293,03 de variante
 - Tranche optionnelle 1 : 30 372,53 € HT de base
 - Tranche optionnelle 2 : 227 782,61 € HT de base, 96 526,26 € HT de PSE et 1 101,14 € de variante
- Lot 2 espaces verts / mobilier : **CHARTIER Crédation** pour un montant de **355 125,35 € HT** répartis comme suit :
 - Tranche ferme : 146 470,82 € HT de base
 - Tranche optionnelle 1 : 34 347,84 € HT de base
 - Tranche optionnelle 2 : 172 613,96 € HT de base et 1 692,73 € HT de PSE.



Jean-Paul CAPITAN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200630-20241217-2024-dp-054-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024

Publication : 18/12/2024

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône



44, rue de la Tête Noire 42470 Saint Symphorien de Lay

Tél. : 04 77 62 77 62 Fax : 04 77 62 77 63